NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8201777 - Adrets de Tarentaise

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 9
6. GESTION DU SITE 10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type
B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site
FR8201777

1.3 Appellation du site
Adrets de Tarentaise

1.4 Date de compilation
31/10/2005

1.5 Date d'actualisation
21/01/2020

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site
Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2006

(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/12/2017
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 10/11/2020

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042738150

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 6,69013°

Latitude : 45,5964°

2.2 Superficie totale

983 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
73	Savoie	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
73006	AIME-LA-PLAGNE
73054	BOURG-SAINT-MAURICE
73055	BOZEL
73057	BRIDES-LES-BAINS
73077	CHAPELLES
73113	FEISSONS-SUR-SALINS
73003	GRAND AIGUEBLANCHE
73131	HAUTECOUR
73161	MONTAGNY
73176	MONTVALEZAN
73150	PLAGNE TARENTAISE
73232	SAINTE-FOY-TARENTAISE
73285	SEEZ

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Alpine (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A|B|C|D	A|B|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		214 *(21,77 %)*		G	B	C	A	B
6230 *Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*	X	5 *(0,51 %)*		G	A	C	B	B
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		18 *(1,83 %)*		G	C	C	C	C
6520 *Prairies de fauche de montagne*		351 *(35,71 %)*		G	B	C	B	B
7220 *Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)*	X	2 *(0,2 %)*		G	C	C	B	C
7230 *Tourbières basses alcalines*		24 *(1 %)*		G	C	C	C	C
8220 *Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique*		2 *(0,2 %)*		G	B	C	B	B
8230 *Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii*		1 *(0,1 %)*		G	B	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A|B|C|D	A|B|C		
				Min	Max		C|R|V|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1352	*Canis lupus*	p			i	P	DD	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C|R|V|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Rana temporaria*				P		X			X	
B		*Tetrao tetrix*				R					X	
B		*Saxicola rubetra*				P			X		X	
M		*Lepus timidus*				P		X			X	
P		*Arnica montana*				P		X				X
P		*Gentiana lutea*				P		X				X
R		*Zootoca vivipara*				P					X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	0,2 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	4,7 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	3,7 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	21,8 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	57,3 %
N11 : Pelouses alpine et sub-alpine	4,2 %
N16 : Forêts caducifoliées	2,3 %
N17 : Forêts de résineux	0,4 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	0,4 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	0,5 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	4,5 %

Autres caractéristiques du site

Le secteur concerné se localise en haute Tarentaise (Savoie) et se répartit sur deux vallées :
- la première s'étend de Moutier à Bourg-Saint-Maurice (axe Nord-Est),
- la deuxième va de Moutier jusqu'à Champagny-en-Vanoise (axe Est).

Le site est essentiellement concerné par l'étage montagnard supérieur à subalpin (1100-2000 m), l'altitude étant toujours supérieur à 600m.
Le climat est montagnard-continental froid et humide.
Les roches-mères sont basiques : calcaires et marnes.
La topographie de pentes est moyenne à forte.
Les sols sont moyennement à assez fortement fumés (prairies mésotrophiques).
Les prairies sont pâturées ou fauchées (parfois de manière précoce avec possibilité de regain d'arrière-saison en climat favorable) ; un pâturage tardif est également possible.

Les Adrets de Tarentaise présentent un caractère climatique particulier avec de faibles précipitations.
L'activité agricole est importante. Cette dernière concerne plus particulièrement la fabrication d'un fromage à pâte cuite pressée AOC : le Beaufort. L'intérêt des prairies de fauche réside dans une diversité floristique importante due à des pratiques agricoles en équilibre avec le milieu.

On peut signaler la présence de prairies à Astrance majeure et Trisète jaunâtre (Astrantio majoris et Trisetetum flavescentis), dont les variations sont encore très mal connues.

En ce qui concerne la flore, on ne signale pas d'espèces végétales protégées ou menacées au plan national. Par contre, certaines espèces de ce site sont protégées dans d'autres régions, comme l'Anémone à feuilles de Narcisse (qui est protégée dans le Jura).

Vulnérabilité
: Vulnérabilité :

L'intensification des pratiques agricoles apparaît comme le facteur limitant du maintien dans un état favorable de l'habitat 6520 "prairies de fauche de montagne".

La première cause de dégradation des prairies est leur eutrophisation, c'est-à-dire l'excès d'enrichissement en éléments nutritifs, qu'ils soient d'origine organique (fumier, déjection) ou minérale (engrais chimique). La seconde cause est l'abandon des parcelles qui mène dans certains cas à la fermeture progressive de la prairie.
En ce qui concerne les autres habitats, et notamment les bas-marais, l'atteinte la plus fréquente est le drainage des petites zones humides pour l'agriculture.

4.2 Qualité et importance

A l'intersection de deux zones bioclimatiques, Alpes du Nord humides et Alpes internes, ce site est caractérisé par des hivers froids et humides et des étés relativement secs. L'activité agricole est importante, favorisée par la présence de la zone AOC Beaufort. Le site couvre une superficie de 983 ha, répartie en une multitude de secteurs de taille très variable, de la parcelle inférieure à 1 ha à des ensembles atteignant 100 ha.

Les groupements végétaux présents sur le site, les prairies de fauche de montagne tout particulièrement, sont soumis à trois grands facteurs écologiques abiotiques (le facteur biotique des activités agropastorales est abordé plus loin). Ensemble, ces facteurs conditionnent la répartition et la variabilité de chacun des groupements à l'échelle du site.

Le premier facteur abiotique est constitué par les modifications climatiques locales induites par l'altitude, qui, évoluant entre 636 m et 2014 m, couvre la plupart de l'étage montagnard (moyen et supérieur) et une bonne moitié de l'étage subalpin (inférieur et moyen).

Le second facteur, lié au climat régional, traduit le gradient décroissant de pluviométrie qui s'observe entre l'ouest du site plus arrosé (Moutiers) et les vallées internes protégées de la Haute-Tarentaise et de Bozel, donc relativement plus sèches.

Le troisième facteur est lié à la géologie et la géomorphologie. Sur son flanc nord-ouest (Granier, Montgirod, La Côté d'Aime), le site s'étend sur des zones de roches sédimentaires carbonatées (flyschs calcaires, calcaires sombres, gypses, calcaires détritiques, calcaires béchiques), alors que partout ailleurs le relief est taillé dans des roches siliceuses (grès et schistes noirs) très hétérogènes du point de vue de leur teneur en éléments minéraux. Les phénomènes glaciaires ont par ailleurs laissé fréquemment des lambeaux de moraines riches en éléments fins argileux.

Le site comprend essentiellement des prairies et pelouses pour la plupart gagnées sur la forêt des étages montagnards et subalpins. A situation écologique similaire, ce sont les modalités d'exploitation agro-pastorale qui déterminent quasi exclusivement le type d'une prairie ainsi que son état de conservation. Dans une exploitation agricole des Alpes du Nord, ces modalités respectent des logiques traditionnelles d'utilisation de la ressource fourragère mais dépendent aussi des choix individuels de l'exploitant. Il en résulte un paysage prairial très diversifié et organisé.

Situé en marge de la zone d'adhésion du Parc national de la Vanoise, l'étage montagnard des Adrets de Tarentaise a reçu peu d'attention de la part des scientifiques. Des éléments de la thèse de Vertès (1983), « Contribution à l'étude phytosociologique et écologique des prairies et alpages de moyenne Tarentaise - Application à l'évaluation des potentialités fourragères de la Vallée de Peisey-Nancroix », peuvent néanmoins être exploités. D'autres travaux d'orientation agronomique concernent également le site : G.I.S. Alpes du Nord (1997) sur les prairies de fauche des Alpes du Nord, Bornard et al. (2007) sur les végétations d'alpage de la Vanoise.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i|o|b]
H	A02.01	Intensification agricole		I
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	J02.01	Comblement et assèchement		I

Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i|o|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	79 %
Propriété d'une association, groupement ou société	3,2 %
Domaine communal	17,8 %

4.5 Documentation

Thèse de Vertès (1983) : Contribution à l'étude phytosociologique et écologique des prairies et alpages de moyenne Tarentaise - Application à l'évaluation des potentialités fourragères de la Vallée de Peisey-Nancroix.

Site Natura 2000, « Les Adrets de Tarentaise », Typologie et cartographie des habitats , Etude de la végétation et de la flore, CBNA, novembre 2007.

« Contribution à l'étude sur l'équilibre démographique des passereaux nicheurs en Tarentaise », Coccineff, 2009-2010-2011

APTV en collaboration avec le GIDA MOUTIERS BOZEL, 2014, « Projet Agro-Environnemental et Climatique 2014-2020, candidature du territoire Tarentais Vanoise », 81p

« Cartographie des habitats naturels et semi-naturels du site Natura 2000 FR8201777 / S23 des Adrets-de-Tarentaise, complément à l'étude de 2007 sur 548 ha d'extension et comparaison à 10 ans d'intervalle (2007-2017) d'un échantillon de prairies de fauche de montagne », Alexis Mikolajczak, 2017

« Fiche d'expertise » et fichiers SIG site Natura 2000 FR8201777 / S23 - Adrets-de-Tarentaise étendu, Jean-Michel Genis/ CBNA, 2018

« Evaluation du document d'objectifs Natura 2000 S23 - Adrets de Tarentaise », PAR MONTS ET PAR FLEURS, 2018

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

Organisation : Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise

Adresse : 133 quai Saint-Réal 73600 Moûtiers

Courriel : sonia.coutaz@tarentaise-vanoise.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectif du site FR8201777 (2019)
Lien : http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/ARHA/doc/SYRACUSE/680558/2019-document-d-objectifs-natura-2000-adrets-de-tarentaise-fr8201777

[ ] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[ ] Non

6.3 Mesures de conservation

Un premier document d'objectifs du site "Adrets de Tarentaise" a été validé par le Comité de pilotage du site le 14 septembre 2009. Il a été réalisé pour le site dans sa configuration initiale de 467 hectares, répartis sur 9 communes de Savoie.

À la demande des membres du Copil, le Préfet a lancé courant 2009 une consultation des communes et EPCI concernés pour une extension de site de 516 ha (réparties sur les 16 communes)

A l'été 2017, l'APTV fait réaliser une cartographie de ces nouveaux habitats par un botaniste. Courant 2018, l'APTV a mené une évaluation du Documents d'objectifs.

Enfin courant 2019, l'APTV a mené la révision du document d'objectif du site « Adrets de Tarentaise » ; celui-ci a été validé par le comité de pilotage du site le 17 décembre 2019.

L'objectif général est d'assurer le maintien en bon état de conservation des habitats d'intérêt communautaire qu'il abrite. Il est décliné en 4 thématiques principales :

- la gestion des habitats d'intérêt communautaire ;
- l'amélioration des connaissances scientifiques, par la réalisation d'études et de suivis ;
- la communication auprès du public sur les milieux d'intérêt communautaire présents dans le site ;
- l'animation du DOCOB (conduite de projet).

Les actions liées aux enjeux de conservation ou d'amélioration des habitats d'intérêt communautaire sont ciblées sur les prairies de fauche de montagne (habitat 6520) ainsi que sur les pelouses sèches à brome dressé (6210). Les autres habitats pourront faire l'objet d'actions conservatoires en tant que de besoin.

Principaux objectifs et principes de gestion définis avec les acteurs locaux

- Maintenir une activité agricole diversifiée et non intensive.
- Faire connaître le patrimoine naturel des Adrets de Tarentaise, notamment à travers le concours annuel « Prairies fleuries »
- Améliorer les connaissances notamment sur les chiroptères et l'entomofaune présente dans les prairies de fauche
- Améliorer les connaissances entre les relations conditions environnementales / pratiques agricoles / caractéristiques fourragères.

Instruments contractuels, réglementaires et financiers à envisager
- Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)
- Contrats Natura 2000.